

La Lettre Défense et République

EDITORIAL

Entre le souhait d'une Europe de la défense ayant une grande autonomie et une Alliance atlantique transformée, déployant 46000 hommes sur cinq théâtres d'opération, entre deux organisations disposant des mêmes ressources militaires issues d'Etats-membres appartenant souvent aux deux organisations, la France veut, malgré et contre tous, une défense européenne spécifique. Malgré cette volonté, souvent exprimée par des initiatives nationales habillées de couleurs européennes (Artémis, Congo...), l'enthousiasme de nos alliés n'est pas au rendez-vous. L'énergie dépensée a eu peu de résultats concrets. De fait, la France reconnaît clairement que l'OTAN assure la défense collective du continent, accepte que son commandement soit assuré par un général américain, assisté d'un général britannique et d'un général allemand et que des pays investissant peu dans la défense prennent les postes de responsabilité dans l'OTAN.

Aussi, l'investissement de la France dans des capacités militaires reconnues doit être exploité en rejoignant la structure intégrée, non pour se soumettre à un quelconque grand allié, thème récurrent de la vie politique française, mais pour influencer comme puissance militaire. Intégrer totalement l'OTAN serait une solution raisonnable. Rassurant les autres pays européens sur les ambitions de la France et les amenant vers un pilier européen de la défense plus robuste, la France retrouverait sa juste place.

Le président

L'EUROPE DE LA DEFENSE ENTRE U.E. ET OTAN : QUE FAIRE ?

Les caractéristiques d'une défense

Une défense s'identifie à un ensemble géographique, démographique, civilisationnel y compris par la langue et la culture. L'esprit de défense qui la soutient, exprime la volonté d'agir d'une communauté humaine identifiée et solidaire, avec des capacités liées à ses ambitions. Il n'est pas agressif, attend que la menace se précise, y compris par l'agression. Cependant, un esprit de défense crédible doit désormais envisager aussi un engagement préventif contre une attaque à venir et avérée. Eloignée de tout esprit de conquête, la sécurité se conçoit donc hors des frontières de l'Europe avec une action de reconstruction. Son efficacité et sa crédibilité impliquent une vraie réflexion commune et une capacité réelle à décider d'une seule voix.

Qu'en est-il de la réalité de la défense de l'Europe ?

L'OTAN reste le symbole d'une civilisation commune et puissante de part et d'autre de l'Atlantique, entre l'Amérique du nord (Etats-Unis, Canada) et l'Europe. Cette alliance est la seule capable de s'opposer à la montée en puissance de nouveaux Etats comme la Chine et l'Inde aux normes civilisationnelles différentes et désireuses à terme de remettre en cause la position dominante du monde occidental sans oublier les nouveaux Etats nucléaires. L'OTAN mène de vraies opérations militaires au Kosovo, en Afghanistan, en Irak certes d'une manière très modérée. L'Europe s'est engagée dans des opérations de gestion de crise plus conforme à sa vision bruxelloise de l'emploi des forces armées. Elle s'appuie sur sa capacité à financer la reconstruction des Etats et non sur des forces armées finalement peu disponibles malgré la création d'une quinzaine de groupements tactiques de 1500 hommes.

Cependant, ni dans un cas, ni dans l'autre, les Etats ne se sont engagés physiquement, tous ensemble, d'une manière militairement significative en raison d'une absence de vision politique commune. La seule différence majeure est que l'OTAN s'engage dans des opérations de guerre, avec une volonté clairement exprimée, alors que l'Union européenne « gère des crises », souvent après beaucoup de tergiversations. Or, seul l'engagement des Etats-Unis fait des forces militaires européennes une force de combat capable d'assurer la sécurité de l'Europe. L'anglais est la langue obligatoire de travail dans les deux organisations. Les doctrines d'emploi des forces militaires sont issues d'abord des travaux de l'OTAN, puis « européanisées » par l'Union européenne. Quant aux armements... L'interopérabilité, ou la capacité à combattre ensemble par la mise en pratique des mêmes procédures, principes et structures d'état-major, est donnée par l'OTAN et non par l'Union européenne. La France fait certifier ses états-majors de projection de corps d'armée ou maritime par l'OTAN...

Se défendre contre qui ?

Comme la stratégie européenne de sécurité (2003) le précisait, la défense de l'Europe commence désormais loin de ses frontières. De nouveaux enjeux émergent à sa périphérie. L'Europe, sous une forme ou une autre, devra impérativement intervenir pour garantir les intérêts de ses membres et la sécurité de l'ensemble des intérêts occidentaux. Celui qui s'opposera par la violence à nos intérêts ne doit pas le faire en toute impunité.

En effet, si la situation politique et militaire de l'Europe tend à être de plus en plus sûre, les menaces sont beaucoup plus diversifiées, de la guerre économique à la criminalité organisée, via naturellement l'essor du terrorisme international, et notamment islamiste, les armes de destruction massive et la prolifération des armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Les engagements militaires sont et seront de plus en plus fréquents. Ils se déroulent dans un contexte de contre-guérilla rendant la suprématie technologique aléatoire. Les pertes seront aussi plus réelles ! Des menaces intérieures apparaissent.

Quelques propositions

Trois scénarii sont envisageables pour l'avenir à moyen terme des deux organisations :

- La scission entre les deux organisations de défense européenne. Elle constituerait un terrible constat d'échec après une décennie d'efforts en matière de défense et de sécurité de l'Europe. Le découplage de l'U.E. vis à vis des Etats-Unis entraînerait inéluctablement un renforcement de la tentation unilatéraliste de Washington. L'Alliance n'a aucune raison de se pérenniser si elle cesse d'être conforme à l'intérêt des Etats-Unis. Et quel crédit donner à une défense européenne laissée à elle-même ?
- Une place de plus en plus faible pour l'Europe et un renforcement de l'OTAN, comme aujourd'hui. L'OTAN reste donc la principale organisation de sécurité et de défense en Europe, agissant aussi à l'extérieur de ses frontières.
- Troisième scénario, le plus satisfaisant à nos yeux, pourrait être décrit comme « une

égalité transatlantique », garant d'une défense européenne efficace et crédible. Ce scénario suppose un renforcement de l'Europe « puissance » acceptant désormais des interventions musclées. Un pilier européen est alors incontournable au sein de l'Alliance Atlantique. La perspective d'une égalité entre les Etats-Unis et l'Union européenne au sein de l'OTAN aboutirait à un véritable partenariat dans la gestion des crises et des futurs conflits.

Quoi faire ?

- Renforcer l'influence de la France dans l'OTAN. Un retour dans la structure intégrée permettrait de revendiquer des postes de décision à la hauteur de sa contribution financière, des troupes qu'elle fournit et des capacités militaires qu'elle possède. Cette présence effective pourrait favoriser la construction de ce pilier européen de la défense.
- Imposer que les Etats européens s'équipent en priorité en matériel militaire européen et que chacun participe également à l'effort de défense à partir d'un pourcentage significatif de son PIB (2% par exemple) conditionnant le droit, ou pas, de s'opposer à une décision collective.
- Exprimer clairement la volonté de puissance des Etats européens dans leurs engagements militaires si leurs intérêts stratégiques sont menacés. Ainsi, pour tout engagement dans une opération de guerre ou de maintien de la paix, chaque Etat devrait donner une participation militaire significative. Les Etats accepteraient les mêmes règles d'engagement de leurs forces.

Groupe d'étude sur la politique de défense

Thème prochain :

Premières analyses des programmes présidentiels

Thèmes précédents :

Quelle politique de défense après 2007 ?

Quelle autonomie nationale de décision ?

Budget de la défense et loi de programmation militaire

Des forces armées : pourquoi faire ?

Service militaire, service civique ou service national ?

Pour tout contact, réactions ou questions : R. Annette
contact@defense-et-republique.fr